



DEMANDE D'AUTORISATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(à remettre en mairie du lieu de construction)

COMMUNE DE :
Date de dépôt en mairie :

- Permis de construire N° : délivré le :
- Déclaration de travaux
- Régularisation

A – COORDONNÉES DU DEMANDEUR

- Nom et prénom du propriétaire :
- Adresse :
- N° de téléphone : Mail :
- Adresse du lieu de réalisation des travaux :
- Entrepreneur chargé de l'installation du dispositif d'assainissement :
 - Nom :
 - Adresse :
 - Téléphone :

S'il s'agit d'un lotissement, indiquer :

- Nom du lotissement :
- Nom, adresse et n° de téléphone du lotisseur :
- Nom du constructeur :

B – RENSEIGNEMENTS SUR LE TERRAIN

- N° de parcelle(s) cadastrale(s) :
- Superficie:m²
- Nature du sol de la surface à 1 m de profondeur (ex: terre végétale – sable – craie – argile):
- Présence de nappe d'eau à faible profondeur : oui non
- Test d'infiltration effectué : oui non
- Présence d'un puit dans un rayon de 35 mètres du lieu de traitement des effluents :
oui non Utilisation :

C – USAGE DES LOCAUX A DESSERVIR

- Maison d'habitation individuelle : oui non

- Locaux à usage professionnel : oui non
 - Type d'activité :
 - Nature des rejets :
 - Nombre d'usagers prévus :
 - Prennent-ils leur repas sur place ? oui non
 - Y dorment-ils ? oui non

D – CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

- Maison neuve existante
- Nombre de pièces principales (dont nombre de chambres :)
- Nombre d'usagers :
- Mode d'alimentation en eau potable : Adduction publique Puit privé
- Destination des eaux pluviales :

E – CARACTÉRISTIQUES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ENVISAGÉ

- Dispositif de prétraitement

- Fosse toutes eaux Volume : m³
- Bac dégraisseur Volume : m³
- Autres (à préciser) :

- Dispositif de traitement assurant l'épuration et l'évacuation des eaux

- Epandage à faible profondeur Nombre de drain(s) :
Longueur par drain :
- Filtre à sable vertical non drainé Surface : m²
- Filtre à sable vertical drainé Surface : m²
- Filtre à sable horizontal Surface : m²
- Microstation (type et n° agrément) :
- Autres (Préciser) :

F – PIÈCES A JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE

- Plan de masse précisant :
 - La position de l'immeuble et des immeubles voisins
 - Le lieu d'implantation du dispositif d'assainissement non collectif
 - Les canalisations d'eaux pluviales
 - L'emplacement des puits, source, ruisseaux...
- Plan de l'installation en coupe précisant :
 - La profondeur dans le sol des différents éléments composant l'assainissement
 - Les regards
 - La pente du terrain

REMARQUES IMPORTANTES

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif doit être entreprise avant l'approbation du dossier.

Un contrôle avant recouvrement des installations sera effectué.

La qualité du fonctionnement de l'installation dépend de sa conception, du soin apporté à sa réalisation et à son entretien.

FOSSE SEPTIQUE TOUTES EAUX : VIDANGE TOUS LES QUATRE ANS.

G – ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage :

- A respecter les règles techniques de réalisation du système proposé.
- A prévenir la CCBC dès le commencement des travaux pour contrôle des installations avant recouvrement.
- A assurer le bon état de fonctionnement de son installation.
- A respecter les distances des points d'eau indiquées au dossier.
- A envoyer à la CCBC et au Maire de sa commune un plan des installations réalisées dès l'achèvement des travaux.

Fait à le

SIGNATURE :